

# Connaissez vous

## LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE ?

On a parfois besoin d'aide

Pour le maintien à domicile  
des personnes âgées



**S.S.A.D.**

**76 rue François Dujardin  
02470 NEUILLY-ST-FRONT**

**☎ 03.23.71.01.12**

### OBJECTIFS

Améliorer le soutien à domicile des personnes âgées ou dépendantes

Eviter une hospitalisation inadaptée qui déracine la personne.

Faciliter ou accélérer une sortie de l'hôpital.

Aider les enfants qui ont à charge, chez eux, des parents âgés.

*Tels sont nos buts du service de soins infirmiers à domicile aux personnes âgées.*

Ce service assuré par une infirmière coordinatrice et six aides-soignantes, coordonne l'action d'une équipe de professionnels (infirmiers, aides soignants) qui interviennent sur prescription médicale auprès des personnes malades, invalides ou handicapées pour assurer des soins globaux et continus : soins infirmiers et d'hygiène générale (*toilette, prévention d'escarres, aide pour le lever, le coucher, boire ou manger, etc...*).

### QUI PEUT BENEFICIER DU SERVICE ?

Il n'y a pas de condition sociale pour en bénéficier

La demande d'entrée dans le service doit être faite auprès du Service de Soins à Domicile. La personne peut également s'adresser à son médecin ou infirmier.

C'est le médecin traitant ou hospitalier qui prescrit l'entrée dans le service et qui garde la responsabilité du traitement prescrit.

C'est la caisse d'assurance maladie ou l'aide médicale qui paie l'intervention. *La personne prise en charge n'a rien à déboursier.*

### COMMENT S'ORGANISE L'INTERVENTION ?

Le malade conserve le libre choix de son infirmier qui est rémunéré à l'acte ou à la vacation par le service.

Le service fonctionne sept jours sur sept.